

Île-de-France, Essonne
Milly-la-Forêt
4 avenue de Ganay

Maison, 4 avenue de Ganay

Références du dossier

Numéro de dossier : IA91001146
Date de l'enquête initiale : 2025
Date(s) de rédaction : 2026
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1815, C, 675 ; 2025, AI, 1054, 1055

Historique

Cette maison a été construite au début du XX^e siècle par la propriétaire du 1 rue Charles Cochin, en remplacement d'un bâtiment plus ancien. La nouvelle construction est portée sur la matrice cadastrale en 1912[1], elle a donc été achevée en 1909 ou 1910. La tradition orale rapporte qu'elle servait de maison pour le garde de la propriété. Elle a continué à faire partie de la demeure bourgeoise située au 1 rue Charles Cochin jusqu'en 2022. Depuis, elle forme avec la partie nord du grand jardin (AI 1051) une propriété distincte.

[1] AD 91, 3 P 2915, Matrice des propriétés bâties, 1910, case 97.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle ()
Dates : 1909 (daté par source), 1910 (daté par source)

Description

Cette maison se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage de comble. La partie nord de la façade sur la place du Colombier, qui correspond à la partie dédiée à l'origine à l'habitation, est percée d'une porte encadrée de deux fenêtres. Les encadrements sont simplement composés d'un ruban fin légèrement saillant en béton de ciment. Les appuis de fenêtres quant à eux sont réalisés en brique. Seuls les garde-corps, composés d'une grille fine ornée de motifs végétaux et surmontée d'une lisse en bois, viennent animer cette partie du rez-de-chaussée. La partie sud de la façade est aussi percée de trois ouvertures mais celles-ci se distinguent par leur forme. Elles se composent en effet toutes trois d'un arc en brique en plein cintre. Alors que les deux baies situées à l'extrémité sud du rez-de-chaussée ne constituent que des jours d'éclairage en demi-rond, le linteau cintré de la troisième ouverture est prolongé par un ruban fin en béton de ciment formant une porte. L'ensemble de cette façade est couronné d'une corniche moulurée.

Le comble à la Mansart se distingue des autres exemples de l'aire d'étude par sa couverture en tuiles plates. Il est éclairé par quatre lucarnes en briques aménagés dans l'alignement des deux fenêtres et des deux jours d'éclairage du rez-de-chaussée. Ces lucarnes sont marquées par une ouverture sous arc en plein cintre faisant écho aux baies de la parties sud de la façade, et par des frontons triangulaires.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : grès, moellon, enduit (?)

Matériau(x) de couverture : tuile plate
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, étage de comble
Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : toit à plusieurs pans brisés

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Sites de protection : zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager
Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Cette maison, située à l'extrémité sud-est de la place du Colombier, faisait partie de la demeure bourgeoise qui la borde au sud-est. Elle servait très certainement de maison de garde.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Milly-la-Forêt, Matrice des propriétés bâties, 1910**
AD 91, 3 P 2915, Matrice des propriétés bâties, 1910.
Archives départementales de l'Essonne, Chamarande : 3 P 2915

Illustrations



Extrait du plan cadastral de
1815, section C, 2e feuille.
IVR11_20269100007NUCA



Extrait du plan d'alignement
dressé en 1866, 9e feuille.
IVR11_20269100014NUCA



Vue générale depuis l'ouest.
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100252NUC4A



Vue générale depuis le sud-ouest.
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100251NUC4A



Baie du rez-de-chaussée.
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100254NUC4A

Vue de détail d'une des lucarnes.
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100253NUC4A

Dossiers liés

Est partie constituante de : maison, 1 rue Charles Cochin (IA91001143) Île-de-France, Essonne, Milly-la-Forêt, 1 rue Charles Cochin

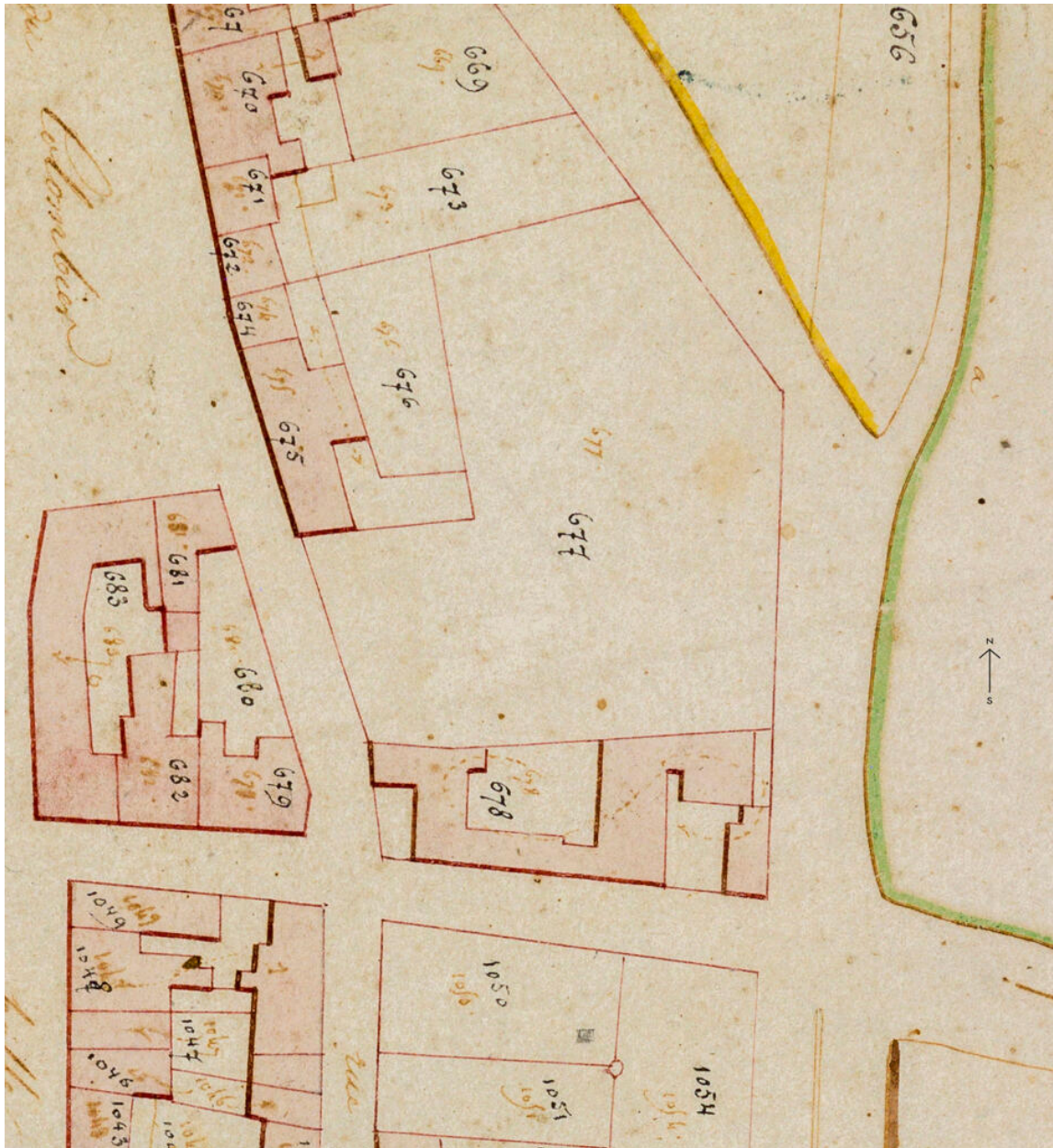
Dossiers de synthèse :

Les maisons du centre historique de Milly-la-Forêt (IA91001141) Île-de-France, Essonne, Milly-la-Forêt

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Géraldine Baglin

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Référence du document reproduit :

- IVR11_20269100007NUCA
Date de prise de vue : 2025
(c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Extrait du plan d'alignement dressé en 1866, 9e feuille.

Référence du document reproduit :

- **Milly-la-Forêt, Plan d'alignement de 1866.**
AM de Milly-la-Forêt, I O 1/1, Plan d'alignement de la Ville de Milly, dressé en 1866 par l'agent voyer du Canton d'Étampes L. Baudet.
Archives municipales, Milly-la-Forêt : I O 1/1

IVR11_20269100014NUCA

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue générale depuis l'ouest.

IVR11_20259100252NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale depuis le sud-ouest.

IVR11_20259100251NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Baie du rez-de-chaussée.

IVR11_20259100254NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de détail d'une des lucarnes.

IVR11_20259100253NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation